

L'homonymie et l'autoreproduction des noms de lieux

Henri Dorion

Université Laval
Québec, Canada

Introduction

La banque de données toponymiques de la Commission de toponymie du Québec (banque TOPOS) contient un peu plus d'un tiers de million de noms de lieux. C'est plus que le nombre de mots que comprend la langue française! L'écart est évidemment encore plus frappant en France, pays où s'accumulent les toponymes depuis plus de deux millénaires: on évalue à environ quatre millions le nombre total de noms géographiques en usage dans ce pays. Force nous est donc de conclure que l'homonymie est un phénomène tout à fait inévitable en toponymie. Bien sûr, il existe des cas extrêmes, comme la multiplication des *Saint-Martin* en France (on en compte 242) ou le fait que *Lazaro Cardenas* a donné son nom à non moins de 230 voies de communication dans la seule ville de Mexico. De tels cas d'hyperhomonymie ne sont pas rares. Mais, même hors de ces cas limites, le phénomène de la toponymie répétitive n'est pas exceptionnel; il est courant et même normal.

Il est donc intéressant d'en analyser les causes, qui sont souvent de nature sociologique; elles varient de région à région, mais on observe qu'elles ont souvent, comme dénominateur commun, la référence à des modèles. Pour expliquer ce phénomène, nous nous référons au processus de désignation des noms de lieux, tel qu'illustré par un schéma que nous avons proposé lors du Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord (Dorion, 1986).

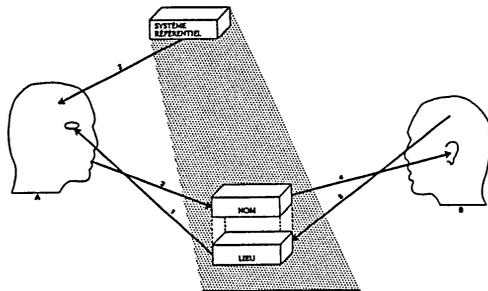


Figure 1 - Le processus de désignation. La vue d'un lieu (1) inspire le nommant (A) selon un système référentiel (2) qui lui suggère un nom (3) qui permet (4) à un autre utilisateur (B) d'identifier le lieu.

Si l'on considère que les deux variables de base du processus de désignation (les caractéristiques du lieu et les innombrables éléments du système référentiel du nommant) se multiplient plutôt qu'elles ne s'additionnent, on pourrait en conclure que le nombre de noms que peut produire l'acte de dénomination est infini en nombre. En d'autres mots, la conjonction des éléments discriminants qui conditionnent la variété des lieux (forme, localisation, fonctions, dimensions et une foule d'autres caractéristiques) et la gamme très large de réactions que peuvent provoquer ces éléments chez le premier nommant est logiquement susceptible d'engendrer un panorama toponymique où l'homonymie serait exceptionnelle. Mais telle n'est pas la réalité.

Cet apparent paradoxe confirme plutôt qu'il n'infirme notre modèle car, même si on prend pour acquis que la diversité des lieux n'a pas de limite (il n'existe pas deux lieux identiquement semblables à la surface de la terre), on constate que les référants se répètent et se reproduisent, ce qui conditionne, en la limitant, la variété des noms de lieux. On peut en effet arguer que les systèmes référentiels à la disposition des nommants sont conditionnés par l'environnement géo-socio-politique où ils s'exercent et par conséquent, dans un milieu donné, limités.

En effet, même si on observe qu'il existe chez les nommants une répugnance naturelle à désigner des lieux différents par un même nom, surtout lorsqu'ils appartiennent à une même communauté dont les membres utilisent fréquemment entre eux les toponymes pour communiquer, les créateurs de noms ont souvent et naturellement recours à d'autres toponymes pour en former un nouveau, soit parce qu'une caractéristique du lieu à nommer rappelle celle d'un autre lieu, soit que les deux lieux soient reliés par une relation réelle, présumée ou imaginée, soit encore que, tout simplement, le contact avec le lieu engendre une réaction analogue à celle éprouvée devant un autre lieu.

L'on doit donc tenir compte de ce dernier élément d'explication comme d'un autre facteur spécifique à la toponymie, à savoir le phénomène de l'autoreproduction des toponymes eux-mêmes qui s'additionne à celui de l'autoreproduction des référants. C'est ce phénomène que le présent article se propose d'analyser, d'abord en identifiant les processus (c'est-à-dire l'origine, les raisons, la motivation, bref l'explication de l'autoreproduction des toponymes), puis en repassant les principaux procédés utilisés (c'est-à-dire les mécanismes, la procédure).

L'identité des référants

Il s'infère du schéma illustrant le processus de désignation toponymique que l'impact du système référentiel sur la création de toponymes peut s'exercer avec ou sans lien de causalité avec la nature du lieu. Dans le premier cas, des nommants, impressionnés par la couleur des eaux des lacs qu'ils découvrent ou décident de nommer, pourront

multiplier des toponymes du type *lac Noir* ou *lac Vert* (chacun de ces deux toponymes existe à plus d'une centaine d'exemplaires au Québec). Dans le second cas, des nommants préoccupés par le rôle commémoratif et dédicatoire de la toponymie pourront réserver les hommages onomastiques à un nombre relativement restreint de personnages, aux plus méritants selon leur échelle de valeurs. Il est évident, par exemple, que la personnalité de *Lazaro Cardenas*, qui fut chef des armées mexicaines, président de la république et à qui surtout on doit la nationalisation du pétrole, avait de quoi susciter chez les Mexicains une dévotion presque obsessionnelle qui a eu pour résultat de saupoudrer le nom de Cardenas sur toutes les villes du Mexique et tout particulièrement, à une échelle difficilement gérable, sur la capitale.

La répugnance naturelle à l'homonymie que nous avons plus haut évoquée, ne joue, dans ce contexte, que dans la mesure où le nommant possède déjà dans son vocabulaire toponymique usuel un nom identique à celui que son système de référence lui suggérerait. Mais, au niveau des désignations spontanées, les aires conditionnées par ce réflexe sont en général de petites dimensions (zones de chasse et de trappe chez les Autochtones, par exemple). Quant aux désignations officielles ou d'origine administrative, la multiplicité des autorités nommantes explique évidemment la répétition de noms inspirés par un système référentiel partagé par l'ensemble ou la majorité de la société, noms dont le nombre est conséquemment assez limité. Dans les deux cas, donc, l'identité de référence peut jouer comme facteur de reproduction des noms de lieux, même si celle-ci est involontaire ou non consciente.

Par ailleurs, il est des cas où le système référentiel est réduit à un code officiel, normatif et restrictif, où l'idéologie se transpose dans la toponymie, en ce sens que les noms de lieux deviennent des véhicules de propagande utilisés par les autorités politiques. On sait qu'en Union soviétique, chaque ville se devait d'avoir sa *rue* et sa *place Lénine*. Mais les régimes communistes n'ont pas eu le monopole de ce genre de dirigisme toponymique, comme nous l'avons illustré en nous demandant si la toponymie n'était pas souvent une « complice involontaire de la politique » (Dorion, 1998). Entre ces deux extrêmes (la répétition involontaire, évoquée précédemment, et la reproduction volontaire et systématique), il existe tout un continuum de mécanismes intermédiaires, dont un qui est bien répandu: celui du réflexe conditionné. La multiplication des noms de saints pour désigner des paroisses puis des villages, au Québec, comme en Amérique latine, est un bon exemple de ce phénomène. A cet égard, rappelons que la pratique religieuse a provoqué de ces réflexes qui allaient jusqu'à sanctifier, dans la toponymie, des personnages profanes ou des simples mots dont on ne connaissait même pas la signification. L'exemple du toponyme amérindien *Ashuapmuchuan*, qui a donné lieu à la variante populaire *Saint-Machoine*, est très éloquent à cet égard.

On pourrait loger dans la catégorie des référants paravolontaires le fait de suivre des modes dans la désignation des lieux. Ainsi, c'est un phénomène assez généralisé de rencontrer à la périphérie des villes des quartiers entiers dont les rues portent des noms d'arbres ou d'oiseaux, question de consolider le sentiment des banlieusards d'être plus près de la nature qu'au centre-ville. Cette mode a évidemment engendré une reproduction systématique d'odonymes de ce type et, par conséquent, un haut degré d'homonymie dans les grandes agglomérations, une situation qui a exigé, en tout cas au Québec, des changements de dénomination très nombreux lors de l'institution des communautés urbaines ou de fusions de municipalités (avant ce regroupement, l'agglomération de Québec avait huit *rue des Erables*). Ces changements sont moins nécessaires dans les villes dont la structure administrative contient un niveau intermédiaire; c'est le cas de certaines grandes agglomérations, comme celui des *colonias* à Mexico. A une autre échelle, des contextes analogues peuvent engendrer des toponymies parallèles. C'est ainsi que, dans les pays neufs, l'on peut attribuer à une même dévotion envers une « terre promise » le recours fréquent et même répétitif à des toponymes évoquant l'avenir, le progrès, le développement: en Amérique latine, les noms de type *Porvenir, Progreso, La Aurora, La Esperanza, El Triunfo* sont légion.

Les référants peuvent aussi être conditionnés par des systèmes de désignation que l'administration civile a inventés soit pour des fins de référence et de commodité, soit tout simplement pour pallier les carences imaginatives des nommants. Ainsi, au Québec, dans la plaine du Saint-Laurent où le réseau des canalisations pour le drainage des terres est très dense (environ 5 000, dont un peu moins de 4 000 ont un nom officiel), on a pris l'habitude de donner à ces ruisseaux artificiels ou aménagés les noms des propriétaires riverains. Or, à cause du taux d'accroissement naturel exceptionnellement élevé qui a caractérisé la démographie du Québec jusqu'au milieu de ce siècle, les patronymes sont, toute proportion gardée, extrêmement moins nombreux que partout ailleurs au Canada ou en France, de sorte que ce mode de désignation des ruisseaux agricoles est vite confronté avec un fort risque d'homonymie, ce qui constitue un problème pour un type d'accident géographique qui est objet de gestion administrative; nous avons analysé cette question dans une communication qui étudiait les relations spatiales entre l'anthroponymie et la toponymie québécoises (Dorion, 1997).

La migration toponymique

Nous avons vu que la reproduction des toponymes peut provenir du fait que les nommants disposent d'un même système référentiel dans lequel ils puisent leur inspiration toponymique. Il existe un phénomène apparenté à ce processus, mais qui s'en distingue par le fait qu'il s'agit moins de productions toponymiques parallèles dérivant d'un même référent que de filiations toponymiques, des noms étant transposés d'une

mère patrie ou d'une métropole, actuelles ou passées, vers des terres lointaines nouvellement occupées. C'est le cas du vaste mouvement de migration toponymique qui a envahi les colonies des puissances européennes en Afrique et en Amérique.

A cet égard, il est intéressant de noter que la différence des rythmes de la décolonisation dans ces deux continents a eu une conséquence notable sur le paysage toponymique des anciennes colonies. En Amérique, où cette décolonisation a été plutôt progressive, en tout cas pour le Canada, les noms eurogènes sont demeurés bien ancrés dans la géographie. En Afrique où elle a été beaucoup brutale, les noms de l'époque coloniale ont fait presque partout l'objet de re-désignations systématiques.

Si on se concentre sur la migration de l'Europe vers l'Amérique du Nord, on peut y distinguer plusieurs types de transplantations toponymiques et plusieurs « véhicules migratoires. » Les explorateurs qui, partis de France, d'Angleterre ou d'Espagne, venaient, au nom de leur souverain, prendre possession des terres nouvelles, ont eu le réflexe d'attribuer à celles-ci des dénominations qui rappellent les familles royales de ces trois pays. Ces noms se retrouvent dans tous les coins du Canada et des Etats-Unis mais pas toujours de façon explicite. Par exemple, le nom de la province du *Nouveau-Brunswick/New Brunswick* utilise un toponyme allemand pour commémorer une famille royale britannique. Aussi, l'utilisation des prénoms royaux n'indique pas toujours lequel des souverains est honoré: les nombreux *Georgetown* des Etats-Unis s'appliquent, pour les uns à George I, pour les autres à George II. Cette migration d'anthroponymes n'implique cependant la toponymie que dans la mesure où ils constituaient déjà des toponymes en Europe. Ainsi, la reproduction, au Québec, du toponyme *Roberval*, tient au fait que le sieur Jean-François de la Rocque, qui fut nommé lieutenant général du Canada par François I^{er}, était seigneur de Roberval, commune de l'actuel département de l'Oise. Aujourd'hui, ces deux communes (municipalités) n'ont en commun que le souvenir que leur homonymie suggère.

Les véritables migrations toponymiques sont celles qui concernent les noms de villes ou de régions transplantés outremer tels quels. La Commission de toponymie du Québec vient de publier un ouvrage qui rappelle comment 235 toponymes français ont pris racine en terre québécoise (Commission..., 1999) et qui se trouve, par ce biais, à raconter l'histoire des relations entre le Québec et la France depuis quatre siècles. Il s'agit évidemment d'un choix parmi le millier, et peut-être plus, de noms importés tels quels de la France vers le Québec, mais il est intéressant de voir que les « véhicules migratoires » ont été variés. On a noté, par exemple, que les noms de personnages et de familles nobles représentent le tiers des noms transplantés, compte tenu du fait que ces anthroponymes étaient, pour la grande majorité, formés des noms de lieux désignant leurs possessions foncières (cf. *Roberval*, ci-haut).

Les analogies géographiques ont constitué un autre facteur de migration toponymique; quelquefois cependant, il s'agissait davantage de

vellités que de réalités, comme par exemple le cas de la *Beauce* québécoise qui tire son nom du fait qu'on voulait faire de cette région « une terre à blé comme la *Beauce* française. » Les souvenirs des deux guerres mondiales ont aussi été l'occasion de transplantations toponymiques, le Canada ayant fourni à ces conflits de nombreux combattants qui y ont laissé leur vie. Il faut ajouter que des commémorations spécifiques, militaires par exemple, peuvent véhiculer des toponymes de façon aléatoire, comme le fait d'avoir désigné systématiquement des cantons du Nord-Ouest du Québec des noms des régiments qui combattirent en Nouvelle-France et qui portaient des noms de régions françaises. Transplantations indirectes sans doute, mais qui n'en témoignent pas moins de faits historiques que l'ouvrage cité (Commission..., 1999) visait précisément à rappeler en utilisant le phénomène de la reproduction toponymique.

Au total, les transplantations toponymiques peuvent avoir des origines bien variées. Ainsi, certains noms de lieux sont nés comme naissent les *surnoms* de lieux, c'est-à-dire en évoquant quelque particularité que l'imagination populaire peut générer: le village de *Venise-en-Québec*, un centre de sports nautiques qui possède plusieurs canaux navigables, a adopté officiellement ce nom en empruntant l'image d'un stéréotype comme bien d'autres villes se le sont vu attribuer à titre de surnom populaire: parmi les quelque 3 500 surnoms de lieux qu'une recherche en cours nous a révélés, nous avons rencontré plus de 50 *Venise du Nord*, *Venise verte*, *Venise provençale*, *bretonne* et autres *Venise* qui sont autant de produits d'un mimétisme toponymique révélateur des systèmes référentiels. Aussi, les transplantations sont souvent dues aux pionniers qui veulent inscrire dans la toponymie le souvenir de leur lieu d'origine: la toponymie du Canada et des Etats-Unis foisonne de tels exemples.

L'organisation administrative territoriale

Le découpage du territoire en unités administratives exige une activité de création toponymique qui, avec le temps, a fini par se donner des pratiques qui concourent en général à l'autoreproduction des noms de lieux. Ainsi, la création de nouvelles entités politiques ou administratives a souvent été l'occasion de pratiques paronymiques qui consistaient à donner le nom de la capitale à l'ensemble du territoire sous sa juridiction. *Le Panama*, *l'El Salvador* et le *Québec* constituent des exemples de ce que l'on appelle la « paronymie ascendante. » Il existe des exemples qui témoignent de la relation inverse: ainsi, il semble que le toponyme *Guatemala* a d'abord désigné une région, un pays, avant d'en être le nom de la capitale.

Mais la pratique la plus répandue est assurément celle qui consiste à donner le nom du chef-lieu à diverses circonscriptions administratives dont les services centraux sont assurés par la ville-centre. Ainsi, les espaces coiffés du titre de *région de Québec* sont multiples (plusieurs dizaines); la

majorité des territoires délimités pour des fins fonctionnelles spécifiques ont adopté cette dénomination dès lors que les services centraux étaient localisés dans la ville de Québec. Ce processus de paronymie ascendante est donc responsable, à cause de la multiplicité des maillages administratifs, d'une reproduction de toponymes à la fois problématique (tout phénomène d'homonymie est éventuellement problématique) et intéressante (parce qu'elle permet de jauger, par le biais de la toponymie, l'importance du réseau d'influence des villes-centres).

Il existe une variante de l'autoreproduction des noms de lieux, c'est celle qui consiste à utiliser les mêmes référants pour créer des toponymes qui seraient en tous points identiques si on ne leur accolait pas un spécifique qui, en général, constitue un indice de localisation. Ainsi, au Québec, il existe près de 100 toponymes comprenant le nom de *Sainte-Anne*, mais près de la moitié d'entre eux comprennent un élément spécifique: *Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, *Sainte-Anne-des-Monts*, *Sainte-Anne-d'Yamachiche*, etc. Il s'agit d'ailleurs là d'un phénomène qui s'explique par l'évolution géo-sociale des régions concernées et qui, par exemple, est étrangement analogue au Canada français et en Amérique latine, tout particulièrement au Mexique (du type *San Juan Teotihuacan*); nous avons illustré cette situation dans une communication consacrée aux modèles de dénomination spatiale en Amérique (Dorion, 1987).

Il est aussi des cas de délocalisation toponymique qui témoignent d'une relocalisation physique des populations concernées. Ainsi, l'*Arménie* est un pays dont la situation géographique a varié au gré des vicissitudes de son histoire; le nom a suivi la population. Au Daghestan, lorsque Staline a déplacé des populations Lak (une des 32 ethnies de cette république) pour les relocaliser dans les territoires auparavant occupées par des Tchétchènes qu'il avait déportées en Sibérie et au Kazakhstan, ces nouveaux établissements furent appelés *Novolaksij*, du nom du pays d'origine des nouveaux occupants. Lors de la flamandisation de Louvain, devenue *Leuven*, la partie francophone de l'université jadis bilingue fut relocalisée dans une ville nouvelle, précisément baptisée *Louvain-la-Neuve*. On pourrait multiplier les exemples de telles reproductions toponymiques, dont certaines constituent de pénibles réminiscences.

Les procédés toponymiques

La reproduction toponymique a recours à des procédés multiples qu'en conclusion nous voudrions évoquer. Les transpositions simples, c'est-à-dire la réutilisation, tel quel, d'un toponyme existant, sont très fréquentes. Ainsi, plus de la moitié des noms des capitales européennes voient leur nom utilisé dans la toponymie des Etats-Unis (en général, cependant, dans leur forme exonymique anglaise). La toponymie canadienne, de son côté, a implanté dans sa géographie des centaines de noms de lieux des mères-patries française et britannique (pour le Québec, voir: Commission...,

230 Names 47.3 (September 1999)

1999). Diverses raisons peuvent faire qu'un spécificatif vienne localiser le toponyme transplanté: *Venise-en-Québec*, *Český Těšín*.

Souvent, par ailleurs, le caractère dérivé d'un toponyme est souligné par l'adjectif le plus largement utilisé en toponymie: « nouveau. » Il n'est pas étonnant que les pays qui possèdent encore des frontières actives de peuplement aient largement recours à ce mode de reproduction toponymique: dans l'ex-U.R.S.S. près de 3% des noms d'établissements humains commencent par la particule *novo/novyy/novaya* (nouveau). En Amérique, du temps des colonies, ce procédé a été également utilisé; pensons à *Nouvelle-France*, *Nouvelle-Ecosse*, *Nouveau-Brunswick*, *New England*, *New Amsterdam*... Quelquefois, mais plus rarement, c'est le lieu chronologiquement antécédent qui se qualifie: *Gamla Uppsala*, *Antigua Guatemala* (devenue *Antigua* tout court pour éviter la confusion avec la nouvelle *Guatemala*).

Différent, parce qu'engendré par un phénomène de proximité, est la dénomination de lieux par un procédé de dérivation qui vise à distinguer deux entités voisines par leurs dimensions ou par leurs positions respectives: c'est le cas des spécificatifs *grand/petit* pour les lacs et rivières du Québec (ce phénomène très répandu a été étudié par J. Grenon (1975), ou pour les agglomérations de Hongrie (les localités hongroises commençant par *Nagy* ou *Kis* représentent plus de 6% du total); c'est le cas aussi de *Ober/Nieder* et *Verkhnyj/Nizhnyj* pour les agglomérations d'Allemagne et de Russie.

Des dérivations grammaticales sont quelquefois employées, notamment les diminutifs: *Barcelonette* (France, de *Barcelona*, Espagne), *Avignonnet* (diminutif d'*Avignon*, France), *Petrovka*, de *Petrov* (Russie). Ce dernier exemple nous rappelle que certaines langues, notamment les langues slaves utilisent, comme procédé de reproduction onomastique, l'adjectivisation des anthroponymes ou des toponymes ou de termes communs; ainsi, le terme *soviet* a donné lieu à des toponymes adjectivisés de forme *Sovietsk*, en plus des variantes dans les trois genres (*Sovietskij*, *Sovietskaya*, *Sovietskoje*), toutes trois utilisées à répétition.

Nous avons vu que la paronymie est un phénomène fréquent. Mais ce genre d'emprunt amène souvent des transformations du nom, notamment lors du passage du niveau local au niveau régional: la région de *Moscou* est devenue la *Moscovie*, celle de *Poznan*, la *Poznanie*, le territoire derrière *Gaspé*, la *Gaspésie*, la région des montagnes *montréalaises*, au Québec, la *Montréalie*, celle arrosée par la rivière *Mattawin*, la *Mattawinie*.

La traduction est également fréquente lorsque l'emprunt provient d'un pays de langue différente: les toponymes *Moskva*, *Warszawa*, *Köbenhavn*, *Lisboa*, *Wien*, *Lubnan*, transplantés aux Etats-Unis, sont devenus respectivement *Moscow*, *Warsaw*, *Copenhagen*, *Lisbon*, *Vienna*, *Lebanon*. Des constructions savantes se réfèrent quelquefois au latin: *Caledonia*, *Polonia*.

Conclusion

On le voit, les procédés de reproduction des toponymes sont variés. Mais, ils témoignent tous du même phénomène: la toponymie a un caractère auto-reproducteur que les autorités de gestion toponymique ont quelque peu raison de vouloir limiter afin de conserver à chacun des noms de lieux sa fonction localisatrice et cela, de la façon la plus précise possible. On a déjà évoqué cette répugnance naturelle à l'homonymie en matière de désignation de l'espace; l'objectif de la désignation toponymique est en effet, autant chez le premier nommant que chez les gestionnaires de la toponymie, de localiser les lieux sans équivoque. D'ailleurs, les autorités toponymiques nationales, appuyées en cela par l'autorité morale internationale que constitue le Groupe d'Experts des Nations Unies pour les noms géographiques, ont comme principe d'éviter le plus possible l'homonymie, surtout pour les toponymes administratifs. Mais il reste que les noms de lieux étant le reflet d'un comportement humain face au territoire, tous les phénomènes qui en caractérisent l'usage, y compris l'homonymie et l'autoreproduction des toponymes, constituent des indicateurs intéressants de la société qui les produit. Dans un article analysant ce phénomène, Marc Richard (1987) a noté justement: « Les toponymes homonymes et les spécifiques homonymes constituent des indicateurs de première importance en matière des tendances dénominatives des Québécois. Ils révèlent assez précisément une partie de la configuration de leur mémoire collective.»

On l'a vu, un des procédés fréquents de création des toponymes est la reproduction, qui une conséquence de l'action du système référentiel (cf. notre schéma) sur l'acte de dénomination. Par ailleurs, le principe d'univocité, qui conditionne l'ensemble des moyens verbaux de communication, agit aussi, spontanément chez le nommant individuel, normativement chez les autorités toponymiques. C'est entre ces deux mécanismes opposés que se joue le jeu de la création toponymique qui y trouve, tout compte fait, un certain équilibre.

Références

- Commission de toponymie du Québec et Commission nationale de toponymie de France. 1999. *La France et le Québec. Des noms de lieux en partage*. Québec, Les Publications du Québec, 250 pages.
- Dorion, Henri. 1986. "Les relations entre la toponymie et les autres sciences humaines." *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord*, Québec, Les Publications du Québec, 103-108.
- _____. 1987. "Recherche d'un modèle de dénomination spatiale en Amérique française." *Proceedings of the Eleventh Meeting of the French Colonial Historical Society, Québec, May 1985/Actes du*

- onzième colloque de la French Colonial Historical Society, Québec, mai 1995. Lanham, MD, University Press of America, 47-52.*
- _____. 1998. "La toponymie, complice involontaire de la politique?" *Proceedings of the XIXth International Congress of Onomastic Sciences, Aberdeen, August 4-11, 1996. Aberdeen: University of Aberdeen. Vol. I, 5-19.*
- _____. 1997. "La toponymie du Québec, une généalogie géographique." *Actes et conférences, 14^e congrès national et salon de généalogie, Bourges, du 8 au 11 mai 1997. Bourges: Cercle généalogique du Haut-Berry, 187-193.*
- Grenon-Roy, Judith. 1975. *Contribution méthodologique à la choronymie synoptique par l'analyse informatique des noms de lieux officiels du Québec.* Québec: Université Laval. Thèse de maîtrise. VIII, 263 pages.
- Richard, Marc. 1987. "L'homonymie dans la toponymie officielle du Québec." *Proceedings of the Eleventh Meeting of the French Colonial Historical Society, Québec, May 1985/Actes du onzième colloque de la French Colonial Historical Society, Québec, mai 1995. Lanham, Maryland: University Press of America, 25-28.*